



Mutuelle ritchaard santé question et renseignement

Par Visiteur

Bonjours:fin 2005 debut 2006 j'etais a la recherche d'une mutuelle pour cause de départ a la retraite a cette époque Ritchaard Santé faisait de la pub a la télé alors je les ai appelée une personne est venu a mon domicile et elle a remplie les documents. Jusque la rien d'annormal.La date d'anniverssaire de la mutuelle est le 1 mars de chaque année,L'avis D'échéance daté du 19 Février 2010 je constate une augmentation de 17.53 % a ce moment j'ai décidé de me servir de la loi Châtel pour reprendre le contrat qu'elle n'a pas été ma surprise de constater de par leur réponse qu'il m'avait inscri dans un groupe,de plus n'ayant pas de cases retraité elle a coché la case salarie alors que la loi Châtel ne prend pas en compte les groupes ainsi que les profésionnels.Quand je reprend les deux derniers avis d'échéance dernier 26 /02/2009 & 19 02/2010 lettre qui sont arrivée apres la date d'anniverssaire je ne retrerais pas dans les détail de mes lettres recommandé si vous m'appelé je vous en dirait plus

Par Visiteur

Cher monsieur,

Bonjours:fin 2005 debut 2006 j'etais a la recherche d'une mutuelle pour cause de départ a la retraite a cette époque Ritchaard Santé faisait de la pub a la télé alors je les ai appelée une personne est venu a mon domicile et elle a remplie les documents. Jusque la rien d'annormal.La date d'anniverssaire de la mutuelle est le 1 mars de chaque année,L'avis D'échéance daté du 19 Février 2010 je constate une augmentation de 17.53 % a ce moment j'ai décidé de me servir de la loi Châtel pour reprendre le contrat qu'elle n'a pas été ma surprise de constater de par leur réponse qu'il m'avait inscri dans un groupe,de plus n'ayant pas de cases retraité elle a coché la case salarie alors que la loi Châtel ne prend pas en compte les groupes ainsi que les profésionnels.

Pourrais-je avoir copie de votre contrat d'assurance à cette adresse:

Je suis en effet très surpris du fait qu'il s'agit d'une assurance-groupe; assurance généralement destinée aux entreprises et aux banques..

Très cordialement.

Par Visiteur

Bonjours : J'ai envoyé sur mon contrat et a ce jour je n'est pas de réponse .

Par Visiteur

Cher monsieur,

Pardon pour le désagrément lié au retard, mais votre mail s'était perdu dans mes courriers indésirables.

Après étude de votre dossier, il s'avère "Richard conseil" n'est qu'une société de courtage en assurance, c'est à dire qu'ils ne sont pas assureurs eux mêmes. En conséquence, ils proposent systématiquement à leurs assurés des assurances de groupe. C'est à dire qu'en fait, Ritchard Santé négocie des contrats avantageux auprès d'un assureur et auxquels ils font ensuite adhérer un certain nombre d'assurés. C'est cela une assurance de groupe.

En conséquence, la loi Châtel n'est effectivement pas applicable ici.

Très cordialement.

Par Visiteur

Merci pour votre réponse en fait si je comprend bien Ritchaard Santé n'est pas une mutuelle , alors comment expliquer vous que je ne connaisse pas la mutuelle chez qui je suis couvet en effet les prelevements de cotisation,les feuilles de remboursement,les avis d'échéance sont tous avec l'entête de Ritchaard Santé.

Par Visiteur

Cher monsieur,

Merci pour votre réponse en fait si je comprend bien Ritchaard Santé n'est pas une mutuelle , alors comment expliquer vous que je ne connaisse pas la mutuelle chez qui je suis couvet en effet les prelevements de cotisation,les feuilles de remboursement,les avis d'échéance sont tous avec l'entête de Ritchaard Santé.

En fait, ils sont bien une mutuelle au sens où on l'entend généralement. Simplement, il ne s'agit pas d'une assurance en tant que telle (comme AXA, groupama par exemple). Il s'agit d'une société de courtage en assurance.

Vous pouvez avoir connaissance l'organisme assureur en adressant votre demande directement auprès Ritchaard santé.

Très cordialement.